

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments sur un projet de décret modifiant le décret 73-1101 du 28 novembre 1973 relatif aux additifs destinés à l'alimentation des animaux

Saisine n° 2000-SA-0222

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a été saisie le 8 septembre 2000 d'une demande d'avis sur le projet de décret modifiant le décret 73-1101 du 28 novembre 1973 relatif aux additifs destinés à l'alimentation des animaux.

Ce présent projet a pour objet de transposer la directive du Conseil 96/51/CE du 23 juillet 1996 modifiant la directive du Conseil 70/524/CEE du 23 novembre 1970 concernant les additifs dans l'alimentation des animaux.

Après avoir consulté le comité d'experts spécialisé de l'Alimentation Animale, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments émet un avis favorable sur le projet de décret modifiant le décret 73-1101 du 28 novembre 1973 qui lui est soumis.

Martin HIRSCH